

---

Adresse de la société populaire de Bretenoux, district de Saint-Céré, qui félicite la Convention et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 6 ventôse an II (24 février 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Bretenoux, district de Saint-Céré, qui félicite la Convention et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 6 ventôse an II (24 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794 ) pp. 405-406;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1964\\_num\\_85\\_1\\_32454\\_t1\\_0405\\_0000\\_10](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_32454_t1_0405_0000_10)

---

Fichier pdf généré le 15/05/2023

çais, étendra par-tout son empire. Ces administrateurs républicains félicitent ensuite la Convention nationale sur son immortel décret de l'abolition de l'esclavage, et ils demandent que la peine de mort soit prononcée contre ceux qui seront convaincus d'avoir trafiqué des hommes de couleur; ils demandent aussi un prompt échange des prisonniers.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au ministre de la guerre (1).

[Montfort-le-Brutus, s.d.] (2)

« Citoyens représentants,

Le fanatisme trop longtemps l'appui de la tyrannie est enfin disparu avec elle. La raison est rentrée victorieusement parmi nous, et nous a retiré d'un empire que l'imposture et une crédulité aveugle avoient établies.

Maintenant nos chaînes physiques comme celles de la pensée sont brisées et vont servir d'instruments terribles contre ceux qui nous les ont données.

Vous n'apprendrez pas citoyens représentants avec moins de satisfaction, que nous en avons à vous l'annoncer, qu'un mois a suffi pour opérer la destruction entière du fanatisme, dans notre district. Le chef-lieu n'a pas eu plutôt donné l'exemple que les autres communes, à l'aide d'une proclamation de l'administration, se disputent l'avantage de l'imiter.

Les instruments qui servoient à la superstition dans notre district ont fourni à la monnaie 820 marcs d'argenterie et 475 qui sont prêts à prendre la même route, sans y comprendre plusieurs communes de ce district, qui ont fait elles-mêmes l'offrande de leur argenterie à la Convention. Les cuivres, fers et plombs provenant tant des églises que des maisons d'émigrés sont considérables et offrent les plus grandes ressources à la République.

La loi du 19 juillet 1793, vieux style, n'a pas eu plutôt parlé que 79 053 l. de métal provenant des cloches ont été envoyées aux fonderies.

Ce n'est point, citoyens représentants, avec de telles ressources et l'amour de la liberté qui anime tous les Français qu'il faut parler de trêve avec nos ennemis.

Ces nouveaux cannibales seroient-ils encore assez insensés pour se livrer au vain espoir de soumettre un peuple qui a juré de les exterminer ou de mourir lui-même plutôt que de retomber dans les fers; qu'ils sachent donc que des Brutus, qui ont assuré au peuple une paix scellée du sang des rois, ne capitulent pas avec eux.

Courage, intrépides Montagnards, quand le chemin de l'honneur est ouvert à quinze cent milles hommes, la victoire est certaine comme la destruction des tyrans est inévitable. Tels sont les vœux des habitants du district de Montfort, qui depuis la Révolution ne se sont jamais écartés de l'ordre et de la paix qui font le bonheur d'un peuple libre.

Nous pouvons vous assurer, citoyens représentants que d'après les dispositions que nous leur connoissons, ils préviendront toujours les mesures révolutionnaires, et leur sage prévoyance, en détruisant eux-mêmes le fanatisme si

funeste à l'ordre et à la liberté et l'égalité, en est un sûr garant.

Cependant, citoyens représentants, il est instant pour maintenir ce bon esprit de mettre l'instruction publique en vigueur, le peuple la demande à grands cris et semble s'inquiéter du vuide qui existe, entre la destruction du culte et telles instructions qui doivent le suppléer, les jours de décade. Il faut effacer jusqu'au souvenir d'un gouvernement qui fut le fléau de l'humanité comme celui des vertus.

Nous vous félicitons, citoyens représentants, sur votre décret qui abolit l'esclavage des hommes de couleur, il n'appartenoit qu'à vos mains bienfaisantes à briser leurs chaînes pour les rendre à la liberté; mais, citoyens représentants, peut-être se trouvera-t-il encore des hommes qui, accoutumés au trafic honteux et barbare de leurs semblables se rendront encore coupables de ce crime, que la loi ne prévoit pas. Nous vous demandons donc citoyens représentants, que par une conséquence de cette loi, vous décrétiez que quiconque sera convaincu d'avoir trafiqué des hommes de couleur sera puni de mort.

Une demande que nous avons encore à vous faire et qui n'est pas moins chère à nos cœurs, c'est l'exécution de la loi sur l'échange des prisonniers de guerre qui mangent journellement le pain de nos frères qui sont sous l'empire des despotes. La commune de Montfort qui en a depuis dix mois est dans ce cas si on apportoit plus de retard à l'exécution de cette loi, bientôt le territoire français contiendrait autant d'esclaves que d'hommes libres, ce qui pourroit exposer la Sécurité publique et compromettre la liberté.

C'est dans vos mains, citoyens représentants, que sont les destinées d'un peuple qui n'a qu'à vous bénir de ce que vous avez fait pour lui et dont la reconnaissance égalera le serment qu'il a fait de mourir plutôt que de souffrir qu'on porte atteinte aux lois qui émanent de votre sein ».

BONNIN, CARRÉ, BOCQUET, L. VERGER,  
MARANET, LEROUX.

## 14

La société populaire de Lectoure remercie la Convention du choix qu'elle a fait de la personne du citoyen Dartigoeyte, représentant du peuple dans le département du Gers. Par lui le fédéralisme a disparu et les sociétés populaires ont triomphé. Votre collègue, citoyens-représentants, a attaché le bandeau qui égara nos pères; et ses bienfaits, loin d'être payés par des larmes, n'ont pas même coûté quelques regrets. Ce n'étoit pas assez de nous rendre à la raison, il vient encore de rendre aux assignats cette valeur qu'ils n'eussent jamais dû perdre.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

## 15

La société républicaine de la commune de Bretenoux, district de Saint-Céré, félicite la Convention nationale sur ses travaux, et l'invite

(1) P.V., XXXII, 187-88. Minute du p.-v. (C 293, pl. 962, p. 31).

(2) C 293, pl. 962, p. 30.

(1) P.V., XXXII, 188. B<sup>1</sup>, 6 vent. (suppl<sup>1</sup>); J. Sablier, n<sup>o</sup> 1161.

à rester à son poste. C'est à votre énergie, dit cette société, c'est à votre zèle infatigable, que nous devons nos victoires aussi brillantes que rapides.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Bretenoux, s.d.] (2)

« Représentans du peuple,

Le génie de la France marche à pas de géants sur tout le globe, la liberté triomphe, le despotisme coalisé est aux abois : partout la République est victorieuse, partout les lâches satellites des tyrans laissent des traces de leurs défaites.

C'est à vous, citoyens législateurs, c'est à vous courageux habitants de la Montagne; c'est à votre énergie, c'est à votre zèle infatigable que nous devons des victoires aussi brillantes que rapides. Nous applaudissons à votre fermeté; nous célébrons votre attitude imposante qui porte la terreur et le désespoir dans l'âme des despotes armés contre nous et frappe de mort tous les traîtres et les conspirateurs.

Vos sublimes vertus vous acquièrent chaque jour des nouveaux droits à la reconnaissance publique; poursuivez, législateurs, une carrière aussi glorieuse; point de trêve, point de paix, point de composition avec les tyrans; ne quittez votre poste que lorsque les peuples instruits par leur malheur et détrompés par vos sages leçons, auront tiré vengeance de leurs oppresseurs; ce n'est qu'alors, et ce moment n'est pas éloigné, que les Français jouiront en paix et à jamais de ces droits sacrés que vous avez reconquis à l'homme.

La liberté, l'égalité, la République une et indivisible tels sont nos vœux.

Guerre aux tyrans, la victoire ou la mort, voilà nos serments.»

LESCUREL (présid.), MOLAR (secrét.),  
GIROÛS (secrét.).

## 16

Le comité de surveillance de la commune de Villers-Cotterêts annonce à la Convention nationale qu'il vient d'envoyer au district de Soissons 534 chemises, 68 paires de bas, 41 paires de souliers et d'autres petits objets; que le tout a été déposé par diverses communes pour servir à nos frères d'armes qui sont aux frontières. Les membres de ce comité, réunis aux habitans de cette commune, invitent la Convention à rester à son poste.

Mention honorable et insertion au bulletin (3).

[Villers-Cotterêts, 12 pluv. II. Au présid. de la Conv.] (4)

« C'est avec bien du plaisir, citoyen président, que nous t'annonçons l'envoi que nous venons de faire, au district de Soissons, consistant en

(1) P.V., XXXII, 188. B<sup>in</sup>, 6 vent.

(2) C 295, pl. 986, p. 2.

(3) P.V., XXXII, 188. B<sup>in</sup>, 6 vent.; C. Eg., n° 556; J. Sablier, n° 1161; M.U., XXXVII, 107; Ann., n° 420.

(4) C 293, pl. 962, p. 29.

534 chemises, 68 paires de bas, 41 paires de souliers et d'autres petits objets qu'il seroit trop long de détailler.

Tous ces objets nous ont été apportés pour nos frères d'armes qui sont aux frontières à la défense de la République.

Il nous a été bien agréable de voir un sans-culotte apporter une chemise, n'en ayant pas quatre, comme aussi de voir tous les citoyens de cette commune, s'empresser à l'envi, l'un et l'autre pour faire leur don.

Courage, braves montagnards, restez à votre poste, à nous dicter des lois bienfaisantes, comme vous avez coutume d'en faire, nous viendrons à bout de consolider notre République sur les débris du despotisme écrasé. Notre surveillance la plus active et sévère vous assure d'avance l'exécution des lois. C'est avec ces sentiments que sont animés journellement vos frères les sans-culottes du comité de surveillance de la commune de Villers-Cotterêts. S. et F.»

MARSAUX (présid.), MARSAUX (capitaine), MELAY,  
PAPILLON fils aîné, CANNY (secrét.).

Note des chemises, bas et souliers

Noms des communes	Chemises	Paires de bas	Paires de souliers
Villers-Cotterêts .	331	68	37
Vivières .....	92		1
Retheuil .....	33		3
Haramont .....	27		
Fleury .....	7		
Oigny .....	2		
Faverolles .....	22		
TOTAL .....	534	68	41

## 17

Les membres composant le comité révolutionnaire de Beaugency félicitent la Convention nationale du gouvernement révolutionnaire qu'elle a donné aux Français, et lui font part qu'ils vont envoyer à la trésorerie nationale l'argenterie de leur église, qui est dédiée à la Raison; que leur commune et quelques-unes de celles qui l'environnent, ont déposé plus de 1 140 chemises, des souliers, des bas, de la charpie et autres effets, et que depuis le départ des citoyens de la première réquisition, plus de 2 600 paires de souliers ont été envoyées au dépôt. Ils annoncent aussi que la société populaire de Beaugency a monté et armé un cavalier Jacobin, qui est déjà incorporé dans le seizième régiment de dragons.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Beaugency, 17 pluv. II] (2)

« Fondateurs de la République française,

Toutes les communes s'empressent de venir au secours des défenseurs de la patrie, nous vous informons que celles de Beaugency et quelques-unes de celles qui l'avoisinent ont déposé à notre comité plus de 1 140 chemises, des souliers, des

(1) P.V., XXXII, 189. B<sup>in</sup>, 6 vent.; J. Paris, n° 422; C. Eg., n° 557; M.U., XXXVII, 124; J. Sablier, n° 1161.

(2) C 294, pl. 978, p. 33.